



Compagnie d'arc de Conflans Sainte Honorine

Stade Claude Fichot - rue du Bois d'Aulne
78700 Conflans Sainte Honorine
e-mail : compagnie.conflans@free.fr
e-mail secrétaire : secetaire@compagnieconflans.com
site web : www.compagnieconflans.com



Union Sportive de
Conflans Ste Honorine
BP 70029
Tél/fax 01 39 19 34 39

RENTREE SPORTIVE 2022

Conflans Ste Honorine, le 17 Août 2022

A tous les archers de la Compagnie,

Bonjour,

Après la période estivale, la rentrée sportive est fixée au **jeudi 1^{er} Septembre 2022**. Vous trouverez jointe, à cet effet, une fiche d'inscription à compléter.

Nous insistons pour que vous la remplissiez entièrement, (pour des raisons administratives et de responsabilités). Merci de nous la remettre, accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre « USC Tir à l'Arc » et de votre certificat médical, au plus tard le **jeudi 15 Septembre**, lors de la soirée consacrée à l'inscription. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

LES JOURS D'ENTRAINEMENT :

Les horaires de l'an dernier sont reconduits à savoir :

Les **séances d'initiation** auront lieu le mardi de 20h30 à 22h30.

A Compter du mardi 13 septembre et jusqu'aux vacances de Noël, **les créneaux du mardi seront réservés exclusivement aux débutants adultes et jeunes.**

A compter de Janvier 2023, tous les archers peuvent venir tirer.

Les autres créneaux à notre disposition : jeudi de 20h30 à 22h30, samedi de 13h à 17h.

Les mineurs qui ne participent pas à l'initiation ou aux compétitions sont sous la responsabilité de leurs parents, car ils ne sont pas encadrés par les formateurs. D'autre part, ils ne sont pas autorisés à utiliser leur arc si aucun archer adulte présent n'accepte de les encadrer.

LES TARIFS 2023/2023 (incluant la Licence FFTA et l'assurance)

- Adulte « pratique en compétition » : **162 €**
- Adulte « pratique en club » : **151 €**
- Adulte « sans pratique » : **55 €**
- Jeunes (nés après le 01/01/2003) **136 €**

- ❖ Licence Adulte « **pratique en compétition** » : ce type de licence permet à tous les archers de participer à des compétitions ou à des manifestations en dehors de la Compagnie.
- ❖ Licence Adulte « **pratique en club** » : ce type de licence permet aux archers le tir à l'arc uniquement dans les structures de la compagnie. Si un archer désire participer à une manifestation à l'extérieur, il devra prendre la licence pratique en compétition.
- ❖ Licence Adulte « **sans pratique** ». Ce type de licence ne permet pas la pratique du tir à l'arc, elle s'adresse à toute personne qui désire s'investir dans la vie de la compagnie.

Dégressivité de **10,00 €** à partir du **2^{ème}** archer d'une même famille

Droit d'entrée pour les **non-Conflanais** (adultes ou enfants) : **15 € (seulement la première année)**.

Les Catégories de licences 2023/2024

Type de licence	Catégorie	Condition d'âge : être né(e)	Validité
Jeunes	Benjamin	Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012	Du 01/09/2022 Au 31/09/2023
	Minime	Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010	
	Cadet	Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2008	
	Junior	Entre le 01.01.2003 et le 31.12.2005	
Adultes	Sénior 1	Entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002	
	Sénior 2	Entre le 01.01.1963 et le 31.12.1983	
	Sénior 3	Avant le 01.01.1964	
Découverte	Toutes Catégories		Du 01/03/2023 Au 31/08/2023

Les types de licences

CATEGORIES	TYPES DE LICENCES PROPOSEES
ADULTES	(A) PRATIQUE EN CLUB ET EN COMPETITION (L) PRATIQUE EN CLUB - COMPETITIONS NON AUTORISEES (E) SANS PRATIQUE
JEUNES	(J) PRATIQUE EN CLUB OU EN COMPETITION (Autorisation de compétition suivant certificat médical fourni et enregistré dans l'extranet) Toutes les catégories d'âges JEUNES de BENJAMIN à JUNIOR
HANDISPORT	(H) PRATIQUE EN COMPETITION UNIQUEMENT Toutes catégories d'âges ADULTES JEUNES POUSSINS Présentation obligatoire d'une licence FFSA ou FFH en cours de validité pour la saison en cours Avec mention compétition obligatoire (sous conditions et limitations pour les poussins)
DECOUVERTE	(D) PRATIQUE EN CLUB (uniquement dans le club ayant délivré la licence) COMPETITIONS OFFICIELLES NON AUTORISEES Toutes catégories d'âges ADULTES JEUNES POUSSINS Délivrable uniquement à partir de mars de la saison en cours A des personnes n'ayant jamais été licenciées FFTA

Dans l'attente de vous rencontrer à la rentrée nous vous souhaitons une bonne fin de vacances et une bonne reprise.

Le Président

Joël ANGERAND